



Standard Général : 04 67 33 67 33
Site Internet : www.chu-montpellier.fr

Département de Médecine Légale

HÔPITAL LAPEYRONIE - 371, avenue du
Doyen Gaston Graud
34295 Montpellier Cedex 5

Unité Médico-Judiciaire Institut Médico-Légal

Coordonnateur
Pr Eric BACCINO
PU-PH
e-baccino@chu-montpellier.fr

Secrétariat : 04 67 33 85 86
Fax : 04 67 33 89 91
e-mail : medecine-legale@
chu-montpellier.fr

Professeurs Hospitaliers
Dr Laurent BOISMÉNU
Dr Thierry CASPER
Dr Philippe CATHALA
Dr Bérengère DEANGELI
Dr Rihziane HAMMANI
Dr Emmanuel MARGUERITE
Dr Pierre-Antoine PEYRON

Assistant Hospitalo-Universitaire
Dr Sophie COLOMB

Assistants Spécialistes
Dr Malsy LOSSOIS
Dr Arthur MEUSY
Dr Lucas RONDEPIERRE

Professeurs Attachés
Dr Aurélie ADRIANSEN
Dr Yves GALEA
Dr Capucine HUGODOT

Psychologues Cliniciens
Nadège BRANCHERIE
Yann TROUSSELET

Cadre de Santé
Élodie MICHEL
04 67 33 63 70

Pôle Hospitalo-Universitaire
URGENCES

A Narbonne, le 27/12/2019,

RAPPORT D'EXPERTISE D'IDENTIFICATION

Je soussigné, Docteur DEREAU Thomas, Chirurgien-Dentiste, exerçant à Narbonne et intervenant pour le SML du CHU de Montpellier, expert inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier,

Ai l'honneur de vous rendre compte de la mission qui m'a été confiée par réquisition, en date du 24 Décembre 2019, de Monsieur Le Maréchal des Logis chef Julien MIROUZE, OPJ, Technicien en Identification Criminelle, en résidence à RODEZ.

Ladite réquisition :

« GENDARMERIE NATIONALE

Groupement de gendarmerie départementale de l'Aveyron

BDRIJ RODEZ

CICN RODEZ

COB MILLAU

Code unité **15106** Nmr P.V. **01199** Année **2019**

Le mardi 24 décembre 2019 à 09 heures 10 minutes.

Nous soussigné Maréchal des Logis chef Julien MIROUZE, Officier de Police Judiciaire, Technicien en Identification Criminelle, en résidence à RODEZ

Vu les articles 16 à 19 et 74 du code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à RODEZ 12000, rapportons les opérations suivantes :

Article prévoyant la réquisition : Article 74 du code de procédure pénale

REQUÉRONS : Mme DEREAU Thomas, Docteur odontologue

MISSION :

Bien vouloir assister le Docteur DEANGELI Berangère, durant l'examen d'ossement devant être réalisé à l'IML du CHU de MONTPELLIER le vendredi 27 décembre 2019 à 14h00, afin d'identifier la victime.

Faire un rapport verbal dans les délais les plus brefs au magistrat en charge du dossier si cela s'avère nécessaire. Nous faire adresser le rapport original avec sa copie pour être joint à la procédure. »

Je certifie avoir personnellement effectué ma mission, dans le SML du CHU de Montpellier, le 27/12/2019 lors de l'autopsie pratiquée par le Docteur DEANGELI. Etait présente, le Docteur REBOUL Carole (Chirurgien-Dentiste), expert inscrit près la cour d'appel de Grenoble.

Au cours de ma mission, j'ai :

- Examiné les maxillaires sur X ;
- Réalisé une estimation de l'âge selon la technique de Lamendin sur X ;

Et je certifie avoir consigné le résultat de toutes mes constatations dans le rapport suivant dont j'affirme le contenu sincère et véritable.

EXAMEN ODONTOLOGIQUE DES MAXILLAIRES DE X

Les maxillaires se trouvent à l'Unité Médico-Judiciaire du CHU de Montpellier.
6 radios rétro-alvéolaires sont réalisées, elles sont centrées sur les dents 11, 14, 25, 28, 36 et 46.

Les données récoltées sont les suivantes :

➤ Au maxillaire supérieur :

- 18, 17, 16 : absentes ante mortem (examen clinique)
- 15 : alvéole déshabitée (examen clinique et radiographie)
- 14 : traitement endodontique, couronne type céramo-métallique avec tenon radiculaire (examen clinique et radiographie)
- 13 : fêlure vestibulaire (examen clinique)
- 12 : restauration occlusale type résine composite de l'angle mésial (examen clinique et radiographie)
- 11 : restauration occlusale type résine composite de l'angle distal (examen clinique et radiographie)
- 21 : érosion cervicale vestibulaire (examen clinique)
- 22 : fracture amélaire de l'angle mésial (examen clinique)
- 23 : fêlure vestibulaire (examen clinique)
- 24, 25 : traitement endodontique, couronne type céramo-métallique avec tenon radiculaire (examen clinique et radiographie)
- 26 : absente ante mortem (examen clinique et radiographie)
- 27 : dent dévitalisée avec fracture coronaire, amalgame occlusal résiduel (examen clinique et radiographie)
- 28 : amalgame occlusal (examen clinique et radiographie)

➤ A la mandibule :

- 38 : absente ante mortem (examen clinique)
- 37 : alvéole déshabitée, présence d'une lésion osseuse au niveau de la racine distale (examen clinique et radiographie)
- 36 : restauration coronaire type résine composite sur les faces occluso-distales (examen clinique et radiographie)
- 35 : cavité résiduelle cervicale vestibulaire (examen clinique)
- 34 : restauration cervicale vestibulaire type résine composite (examen clinique)
- 33, 32, 32, 41, 42, 43 : sans particularité (examen clinique)
- 44 : érosion cervicale vestibulaire (examen clinique)
- 45 : absente ante mortem (examen clinique)
- 46 : amalgame coronaire occluso-vestibulo-lingo-mésio-distal (examen clinique et radiographie)
- 47 : amalgame occlusal (examen clinique et radiographie)
- 48 : absente ante mortem (examen clinique)
- 33 à 43 : usures occlusales en biseau (examen clinique)

ESTIMATION DE L'AGE

L'estimation de l'âge selon la méthode de Lamendin utilise les mesures de :

- la longueur de la racine
- la hauteur de la parodontose
- la hauteur de translucidité radiculaire

Toutes ces mesures sont effectuées en millimètres, sur une dent monoradiculée saine. Dans le cas présent, les dents numéro 42 (incisive latérale mandibulaire droite) et numéro 22 (incisive latérale supérieure gauche) sont prélevées pour réaliser les mesures.

Les dents prélevées ne présentent pas de restauration mais une usure occlusale pouvant influencer sur les résultats.

Nous obtenons le tableau récapitulatif suivant :

	Dent N° 42 face M	Dent N° 22 face V
Longueur de la racine (R)	18	18,5
Parodontose (P)	2	3
Translucidité radiculaire (T)	3	1,75

L'âge est estimé selon la formule :

$$\text{Age} = 18 P/R + 42 T/R + 25,53$$

Avec les mesures relevées sur la dent numéro 42, nous obtenons un âge approximatif de : 34,53 ans +/- 24,8 ans.

Avec les mesures relevées sur la dent numéro 22, nous obtenons un âge approximatif de : 32,42 ans +/- 15,5 ans.

DISCUSSION

On note la présence de plusieurs soins dentaires et prothèses dentaires.

En l'absence de dossier dentaire ante mortem, il est impossible de faire des comparaisons.

Il serait intéressant de prendre contact avec l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes
22 rue Emile MENIER – BP 2016 – 75761 PARIS CEDEX 16 – Téléphone 01 44 34 78 80.
Cet organisme a récemment créé la procédure : « ALERTE IDENTIFICATION ».
Elle consiste à l'envoi, à tous les Chirurgiens-Dentistes, d'un mail contenant tous les renseignements dentaires relatifs à un corps non identifié. Ces renseignements sont issus du rapport de l'expert ayant réalisé la partie post mortem de l'expertise.

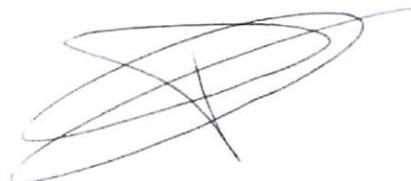
CONCLUSION

L'expertise odontologique à des fins d'identification de X a été effectuée le 27 Décembre 2019.

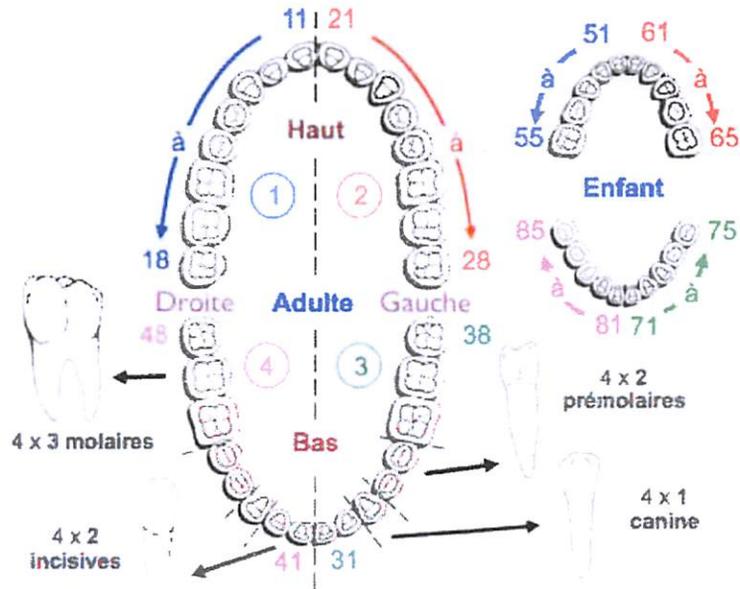
A ce jour, 13/01/2020, en l'absence de documents ante mortem, il n'est pas possible d'identifier X selon des critères odontologiques.

Il serait intéressant de prendre contact avec l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes 22 rue Emile MENIER – BP 2016 – 75761 PARIS CEDEX 16 – Téléphone 01 44 34 78 80. Cet organisme a récemment créé la procédure : « ALERTE IDENTIFICATION ». Elle consiste à l'envoi, à tous les Chirurgiens-Dentistes, d'un mail contenant tous les renseignements dentaires relatifs à un corps non identifié. Ces renseignements sont issus du rapport de l'expert ayant réalisé la partie post mortem de l'expertise. Pour débiter la procédure, il faut adresser une réquisition par mail (courrier@oncd.org) au nom de Monsieur Fournier Serge (Président du Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes). Vous devrez préciser la zone géographique de diffusion (départementale, régionale ou nationale) et vous pourrez demander la parution de l'avis dans le journal de l'ordre.

En foi de quoi, j'ai établi ce rapport en honneur, conscience et objectivité pour faire valoir ce que de droit.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned in the lower right area of the page.

Notions dentaires



Les dents humaines et leur nomenclature © Georges Dolisi
orthoLemay.com

